

Le test d'activité tissse sa toile

Agriculture. Le Réseau national des espaces-test agricoles organisait ses rencontres nationales fin juin au Havre. L'occasion de comparer différentes pratiques.

Le Havre accueillait du 26 au 28 juin les rencontres nationales du Réseau national des espaces-test agricoles (**Reneta**), dont la communauté urbaine **Le Havre Seine Métropole** est membre au travers de l'espace-test qu'elle a mis en place à **Cauville-sur-Mer**. Cent-trente participants issus de nombreux territoires ont ainsi échangé sur leurs pratiques en matière d'accompagnement à l'installation agricole au moyen du test d'activité.

Quarante-six espaces-test agricoles sont actuellement en activité en France, et treize ne devraient plus tarder à être accessibles, preuve que ces dispositifs intéressent un nombre croissant d'acteurs du monde agricole et des collectivités. « *Les collectivités perçoivent les espaces-test comme des outils à même d'enrichir leur politique agricole locale* », analyse **Jean-Baptiste Cavalier**, coordinateur du Reneta, dont le siège se situe à Montpellier.

« Pour les collectivités, les espaces-test agricoles constituent des projets très concrets et opérationnels pour agir sur l'alternance locale et favoriser l'agroécologie. Et ils sont proches de ce qu'elles connaissent déjà en matière d'accompagnement à la création d'activité, comme les couveuses par exemple », pointe pour sa part **Mélanie Briand**, chargée de mission agriculture et alimentation au Havre Seine Métropole qui observe que « la création d'un espace-test agricole peut ensuite ouvrir à des réflexions et des actions plus larges dans les domaines agricoles et alimentaires à l'échelle du territoire. »

Échelle régionale

Si tous les espaces-test agricoles ont en commun d'offrir aux porteurs de projets un cadre juridique sécurisé, des moyens matériels et un accompagnement technique et humain afin d'expérimenter sereine-



À Cauville-sur-mer, près du Havre, un jeune maraîcher en test agricole. (Photo PN)

ment leur activité, leur déclinaison diffère d'un territoire à l'autre. Ici, le foncier est mis à disposition par une collectivité, ailleurs le test se fait chez des agriculteurs ; là, l'espace-test est porté par une association, ailleurs par une commune, les cas de figure divergent. Le test d'activité a d'abord surtout été proposé aux maraîchers, à l'instar de l'espace-test de Cauville-sur-Mer, mais l'enjeu s'impose aujourd'hui de développer cet outil pour d'autres productions. « Nous accompagnons des projets, notamment en viticulture, en arboriculture et en grandes cultures », précise à ce sujet

Jean-Baptiste Cavalier. « Nous réfléchissons à élargir le test à l'élevage, dans un contexte où cette activité traverse des difficultés dans le pays de Caux », signale Mélanie Briand. Une perspective que les partenaires au sein de l'initiative normande **Nid'agri**, l'espace-test agricole à l'échelle de la **Seine-Maritime** et de l' **Eure**, ou encore les connexions qui s'établissent avec Bio pousse, l'espace-test de la Manche, et le dispositif porté par le Parc naturel régional du Perche, ne manqueront pas de nourrir.

CHRISTOPHE TRÉHET

CÔTÉ AGRI

■ **Mercosur.** La Coordination rurale s'est indignée au sujet des négociations sur le traité de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur en phase finale le 27 juin à Bruxelles, après plus de vingt ans. « On nous demande de produire toujours mieux avec des standards très élevés, et on va mettre sur le marché des produits réalisés dans des conditions qui ne répondent pas à nos normes : impossible pour nous d'être compétitifs ! Est-ce l'objectif de l'Europe que de porter

le coup de grâce à la filière bovine ? », dénonce Alexandre Arnel du syndicat.

■ **Glyphosate.** Pour qui cherche une synthèse sur le glyphosate, son utilité, ses risques, les techniques alternatives, la pollution des eaux qu'il entraîne, consultez la brochure « Glyphosate - usage et alternatives » éditée par la chambre régionale d'agriculture de Normandie dans le cadre du programme Ecophyto. Renseignements sur le site internet normandie.chambres-agriculture.fr.